

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

SAMEDI 18 FEVRIER 2023

Date de la convocation :

13/02/2023

Date d'affichage :

23/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 9

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de février à 10 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

Présents : Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeoffrey LOUCHE, Ignacio SERE

Absents excusés : Jacques DERAIME

Secrétaire de séance : Chantal CARETTE

Objet de la Délibération : Actualisation du tarif cantine

Le maire informe les membres du Conseil que dans un courrier daté du 02 février la société API Restauration, prestataire de restauration collective pour la cantine, actualise ses tarifs au 1^{er} mars 2023 par rapport à la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et de la main d'oeuvre. Le tarif des repas Maternel/Primaire passe **de 3,32 € à 3,50€**.

Afin de répercuter au plus près cette évolution, il est proposé d'augmenter le tarif demandé aux familles de **3,40 € à 3,70 € à compter du 1^{er} avril 2023**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

- **5 voix pour**
- **2 abstentions (Ludovic JOURDAIN et Ignacio SERE)**
- **1 voix contre (Jeoffrey LOUCHE)**

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

**Le Maire,
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,
Chantal CARETTE**